Questions orales

M. Nowlan: Cependant, les critères qui président au choix du président du conseil d'Air Canada sont-ils fondés sur l'humanité du personnage à l'endroit des petites gens plutôt que sur ses vues dans bien d'autres domaines? A la suite de cette nomination, est-ce le genre de qualités dont le premier ministre voudra tenir compte dans d'autres cas? Je serais porté à croire que le ministre de l'Industrie et du Commerce est un personnage très intéressant avec qui j'ai pu passer des moments très agréables...

Des voix: Oh. oh!

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Nowlan: Pourrait-il devenir, par exemple, président de la Société Radio-Canada?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je connais beaucoup de qualités au ministre de l'Industrie et du Commerce qui pourraient le désigner à ce poste. Cependant, si le député pouvait m'en dire davantage au sujet des moments agréables qu'il a passés avec le ministre, je pourrais peut-être lui découvrir d'autres qualités.

L'INDUSTRIE

L'ACHAT DE SIMPSONS PAR SIMPSONS-SEARS—L'ÉTUDE AU COMITÉ

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce.

Puisque le projet de fusion entre Simpsons-Sears et Simpsons, c'est-à-dire l'achat de Simpsons par Simpsons-Sears, accroît le contrôle de quelques personnes sur ces entreprises, accentue la mainmise étrangère sur l'industrie canadienne, sans compter les nombreux autres désavantages, le ministre voudra-t-il songer à renvoyer cette question au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques avant que la fusion ne soit approuvée?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, l'Agence d'examen de l'investissement étranger comparaît devant le comité lorsque celui-ci étudie le budget des dépenses de mon ministère. Son travail peut être examiné de façon approfondie à ce moment-là. Pendant l'étude de ces prévisions budgétaires, on peut examiner n'importe quel aspect en particulier. Dans le cas qui nous occupe, l'opération accroît la propriété canadienne d'une entreprise qui exerce des activités au Canada, nommément Sears. Cette récente décision porterait à 75 p. 100 la part de l'entreprise aux mains de Canadiens. Toutefois, la décision finale au sujet de la fusion appartient aux actionnaires.

En ce qui concerne Simpsons, près de 100 p. 100 d'entre eux sont Canadiens. Ils ont le choix entre accepter l'offre de la Compagnie de la Baie d'Hudson, une excellente entreprise qui a connu une expansion extraordinaire au Canada ces 10 ou 15 dernières années et est devenue une très grosse maison d'affaires, et prendre une participation plus grande dans la société Sears, qui est aussi une excellente maison de commerce au Canada.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je rappeler au ministre que le genre d'examen dont il parle s'effectue après le fait, et non avant, ce qui était justement le sens de ma question. Ma question supplémentaire porte sur le fait qu'en 1977, il y a eu au Canada 193 mainmises étrangères, soit le chiffre le plus élevé de notre histoire.

• (1142)

Comme il semble que ce chiffre sera dépassé en 1978, le ministre ne s'inquiète-t-il pas de cet accroissement de la mainmise étrangère au Canada et ne serait-il pas temps, à son avis, que le gouvernement tienne compte du fait qu'en adoptant la loi sur l'examen de l'investissement étranger il voulait promouvoir un accroissement de la propriété canadienne, et non de la propriété étrangère comme le permettent les politiques du ministre actuel?

M. Horner: Permettez-moi d'expliquer cela très clairement au député et à la Chambre. Environ un tiers des prétendues mainmises étrangères qui ont lieu au Canada s'expliquent par le fait qu'une société étrangère vend son exploitation à l'étranger et que sa filiale au Canada est inclus dans cette opération. Autrement dit, une fois sur trois quand une société américaine présente une demande c'est pour en fait acheter une autre société américaine implantée au Canada. Ou encore, il arrive très souvent qu'une société allemande achète une autre société allemande exerçant au Canada. Dernièrement, il y a eu un certain nombre de transactions concernant des sociétés suédoises.

Dans tous les cas nous tâchons de faire en sorte que le Canada en bénéficie de façon significative. Si le député comptait le nombre d'emplois que nous avons créés en permettant l'investissement au Canada et s'il calculait l'accroissement de la propriété canadienne, il aurait vraiment une idée plus juste de l'utilité de l'Agence d'examen de l'investissement étranger.

Dans l'affaire Simpsons, par exemple, l'accroissement de la propriété canadienne passe de 60 à 75 p. 100. On fait maintenant beaucoup plus de travail de recherche et de développement au Canada au terme des exigences de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Combien d'emplois de plus ces travaux de recherche et de développement ont-ils créés au Canada? Ce sont des questions que le député devrait se poser avant de conclure que l'Agence d'examen de l'investissement étranger ne sert pas très bien les intérêts du Canada. Je pense plutôt qu'elle nous est très utile.

Des voix: Bravo!

LES POSTES

LE CONGRÈS ANNUEL DES CLUBS LIONS

M. R. E. McKinley (Huron-Middlesex): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question au ministre des Travaux publics, mais je vois qu'il n'est pas ici aujourd'hui. J'avais toutefois l'intention de poser une question au ministre des Postes la semaine prochaine et j'en profiterai pour le faire aujourd'hui.